

## AMFREVILLE-LES-CHAMPS

# Une pause dans les investissements

Alain Lebouc et les membres du conseil municipal ont accueilli leurs concitoyens et les personnalités locales, samedi dernier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. Le maire a fait un tour d'horizon des actions menées au cours de l'année 2018 mettant l'accent sur l'adhésion de la commune au regroupement pédagogique d'Yvecrique et de Grémonville pour les élèves scolarisés en classe de maternelle et élémentaire. L'édile a également évoqué la réalisation de l'extension de l'éclairage public et de la 3e phase de l'agenda d'accessibilité programmée, effectuée au niveau

des bâtiments communaux.

Le maire a rappelé que l'ensemble de ces travaux représentait un coût de 120 000 € HT sur les trois dernières années, subventionné en partie par l'État et le Département.

## Quid du parc éolien

Alain Lebouc s'est ensuite exprimé sur le projet de création d'un parc de trois éoliennes, tout en précisant qu'à ce jour « rien n'est fait ». « Si ce projet aboutit, cela serait une opportunité unique de ressources supplémentaires pour le devenir de notre commune. Ces recettes annuelles sur 30 ans nous donneraient des marges de manœuvre pour mener à bien la

restauration de l'église Saint-Pierre... L'étude réalisée en 2012 évaluant le coût de la réfection à plus de 200 000 €. L'église est notre seul patrimoine communal et à ce titre, il mérite qu'on s'y intéresse » a estimé Alain Lebouc, précisant au passage que les études environnementales, paysagère et acoustique avaient été lancées et que le projet avait obtenu un accord majoritaire concernant l'acquisition foncière.

Le rapport complet des études sera remis au début de cette année et la demande d'autorisation unique déposée en 2019. L'instruction du dossier devrait également débiter cette année pour se poursuivre en 2020, avant le début de l'enquête publique et le démarrage du chantier prévu en 2021 pour une exploitation du parc éolien en 2022. « 2019 marquera une pause dans les travaux d'investissement » a annoncé le maire avant d'inviter les habitants à participer au grand débat national organisé à la suite du mouvement des « Gilets jaunes ». « Nous avons, vous avez l'opportunité en 2019 de faire entendre votre voix, pas celle des autres mais la vôtre » a affirmé Alain Lebouc. La cérémonie s'est terminée par la mise à l'honneur des 14 jeunes de la commune âgés de 14 à 25 ans ayant obtenu un diplôme en 2018.



L'assistance venue pour la cérémonie des vœux du maire